

Analyse du taux d'indication I999999, «hors AMM justifié », des molécules onéreuses auprès des établissements PMSI MCO en 2018

B. Thomé¹, D. Laplanche², S. Sanchez³, P. Mazaud⁴

¹ Median Conseil Pau

INTRODUCTION

Depuis mars 2018, le recueil des indications des molécules onéreuses (m.o.) inscrites sur la liste en sus est obligatoire pour le PMSI MCO. Depuis septembre 2018, les indications doivent être renseignées pour bénéficier du remboursement. Le code indication I999999 signifiant «hors AMM justifié » est accepté jusqu'en février 2019 comme code par défaut pour toute indication, masquant ainsi la vraie part d' «hors AMM justifié ».

En 2018, le montant des m.o. en MCO s'élève à 3,4 milliards €. Aussi, le non-remboursement ou risque de non remboursement même d'une faible partie de cette somme aurait une conséquence très forte sur le budget des établissements. Ce mode de remboursement est une vraie rupture pour l'hôpital. Auparavant, à part exception (exemple Avastin), l'ensemble des consommations des m. o. était remboursé.

Notre objectif est de décrire l'impact de ces obligations réglementaires sur les informations transmises via le PMSI, et plus globalement de comprendre le risque financier pour les établissements.

METHODE

Il s'agit d'une étude de cohorte rétrospective sur la base de données du PMSI MCO 2018. Tous les établissements sont décrits. Le taux de séjours codés, dont le taux en I999999, « hors AMM justifié », est décrit sur toute l'année, par type de médicaments et d'établissements.

Le taux de I999999 est donné sous forme brute puis recalculé en excluant les établissements (Finess géographiques) dont le taux était anormalement élevé par rapport aux autres établissements de la même catégorie pour le même groupe de médicaments (chimiothérapie, médicaments dérivés du sang ou MDS, autres médicaments) en décembre 2018. La distinction entre les 3 types de médicaments est issue d'une enquête préalable 1.

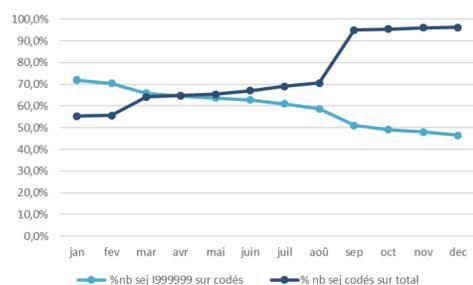
L'analyse a été réalisée par Finess Géographique pour tenir compte des différences entre établissements au sein d'une même structure juridique (Finess juridique).

RESULTATS

Le nombre de séjours codés avec une indication de la liste en sus (LES) bondit en septembre à 94,9% des séjours avec molécules onéreuses (M.O.), date à partir de laquelle tous les séjours doivent être codés. Ce taux atteint 96,2% en décembre. Il reste ainsi 3,8% de séjours non codés correspondant à 12,6 millions € en décembre, qui normalement ne seraient pas pris en charge par l'Assurance maladie.

Le taux de I999999 s'élève à 46,4% des séjours codés en décembre 2018.

Graph 1 : évolution par mois du pourcentage de séjours codés avec M.O. (vs. tous les séjours avec M.O.) selon la LES et codés en I999999 (vs. les séjours codés) pour tous les établissements MCO en 2018

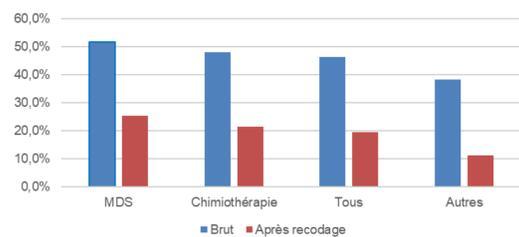


98 898 séjours (65,3% des séjours de décembre 2018) ont été retenus dans l'analyse des établissements codés. Le pourcentage de séjours codés I999999 sur le nombre de séjours codés s'élève à 46,4% en décembre 2018 pour tous les médicaments, 48,1% pour la chimiothérapie, 51,6% pour les MDS, 38,2% pour les autres médicaments. Le taux recalculé de I999999 chute de 46,4% à 19,6% pour tous les médicaments, et tombe à 21,5% pour la chimiothérapie, 25,4% pour les MDS, 12,6% pour les autres médicaments.

Taux de I999999 en décembre 2018 brut et après recodage (sur les séjours codés)

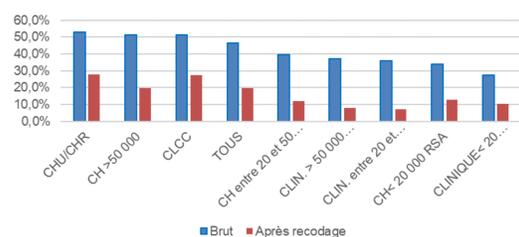
Graph 2

Par type de médicaments, tous établissements



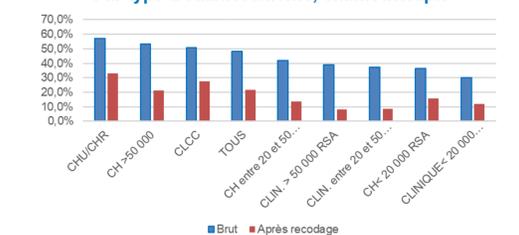
Graph 3

Par type d'établissements, tous médicaments



Graph 4

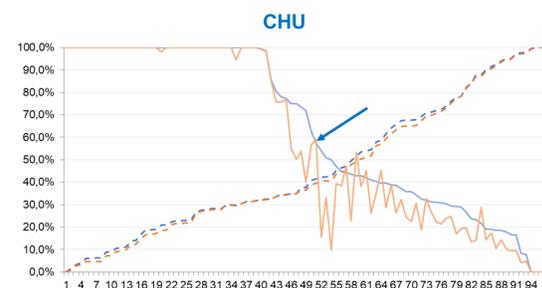
Par type d'établissements, chimiothérapie



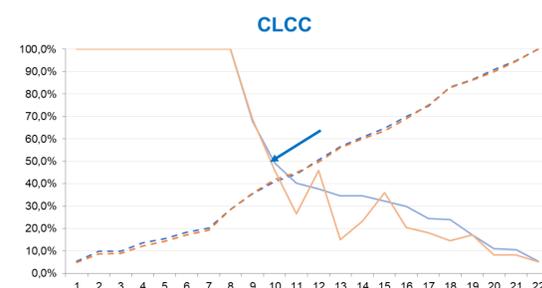
En décembre 2018, 50 CHU sur 94, 10 CLCC sur 22, 21 CH sur 57 de plus de 50 000 RSA par an, 37 CH sur 117 entre 20 et 50 000 RSA par an, tous comptés en Finess Geo, n'effectuent pas un codage de I999999 appropriés. Ils représentent en pourcentage cumulés de séjours (courbe bleu continue) respectivement 41,1%, 40,88%, 42,8%, 33,8% des séjours des établissements du même type. Ils se situent à gauche de la flèche.

Taux de I999999 en décembre 2018 pour la chimiothérapie et par type d'établissement (sur les séjours codés)

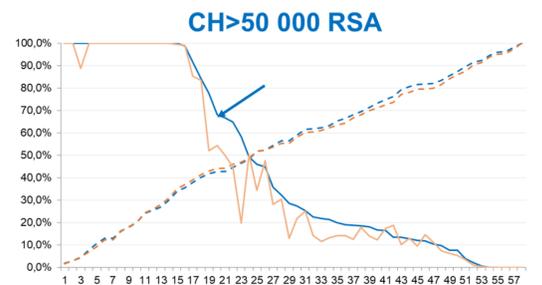
Graph 5



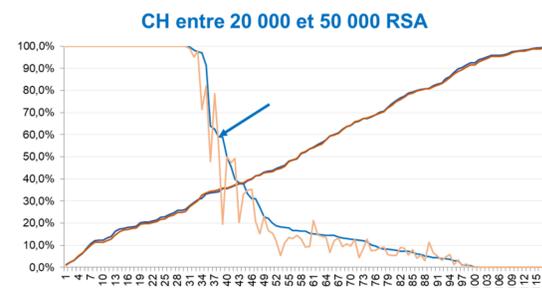
Graph 6



Graph 7



Graph 8



— Taux I999999 en nb séjours — Taux I999999 en valeur
 - - - Cumul nb séjours codés - - - Cumul valeur séjours codés
 ← Valeur seuil retenue. Etablissements à gauche de la flèche exclus du recalcul.

L'abscisse représente les établissements. Les établissements Finess Geo sont classés de 100% de I999999 à gauche au plus bas taux de I999999 à droite. L'ordonnée est le taux de I999999. A gauche de la flèche, les établissements ont été exclus car leur taux de I999999 est jugé incohérent avec les autres établissements du même type.

DISCUSSION

L'analyse des données détaillées par type de médicaments et type d'établissement met en évidence des comportements d'établissements différents selon le codage en I999999. Les taux de I999999 à 100% des séjours codés sont surprenants mais se rencontrent auprès de tous les types d'établissements.

Si le seuil est fixé en ne gardant que les établissements classés dans les 65% des séjours avec le plus bas taux de I999999 selon les 3 groupes de médicaments, les résultats restent très proches avec un taux recalculé de I999999 de 20,5% pour tous les médicaments, 22,7% pour la chimiothérapie, 25,7% pour les MDS, 11,2% pour les autres médicaments.

CONCLUSIONS

Il est possible de ne tenir compte que des établissements codant correctement le code I999999 comme « AMM non justifié » et non par défaut. Le taux de I999999 chute alors en décembre 2018 de 46,4% à 19,6% pour tous les médicaments. L'année 2019 permettra d'affiner cette analyse.

Déclaration d'intérêt : Les auteurs déclarent n'avoir aucun conflit d'intérêt. Reproduction et diffusion interdite sans l'accord des auteurs. Auteur correspondant : Benoît Thomé - Mail : benoit.thome@median-conseil.com. Référence : 1 Etude « Le recueil des indications de la liste en sus à l'hôpital », publiée par Median Conseil, septembre 2019, 68 pages.